



La Farlède le 22 Janvier 2024

## *Effectif en souffrance*

À la Farlède, c'est une pratique courante de siphonner sans limite les quelques membres du personnel disponibles pour répondre aux besoins d'une administration qui ne prend guère en compte nos conditions de travail. Dans la lignée de cette regrettable routine, nous sommes contraints de subir encore une fois les répercussions de l'ouverture de la nouvelle SAS, sans que nos effectifs ne soient ajustés pour refléter la réalité nécessaire.

Eh oui, malgré une réduction de 19 agents, cela fait presque 20 ans que les surveillants sacrifient leur vie familiale et leur temps personnel pour maintenir un rythme de travail soutenu, évitant ainsi que notre institution ne périclité. La frustration s'accumule, et cette ouverture imminente pourrait bien être l'élément déclencheur d'un mécontentement général.

C'est pourquoi, dès aujourd'hui, le Syndicat Pénitentiaire des Surveillants lance un appel à notre Direction interrégionale pour que, lors des prochaines promotions de surveillant, 19 élèves nous soient affectés afin de pallier ce déficit.

Sans l'octroi de ces renforts indispensables que nous sollicitons, il ne sera pas possible d'inaugurer la SAS dans des conditions appropriées ; ou alors, cela se fera une fois de plus au détriment des agents, qui devront être sollicités en renfort pour compenser cette carence.

Le **Syndicat Pénitentiaire des Surveillants** ne tolérera pas une telle situation et défendra résolument sa position.

**Site Internet** : <http://www.sps-penitentiaire.fr>

**Le Bureau local**

**Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s**